

Personne de contact : Fabienne Aumasson
Tel. : 288 355 236
E-Mail: fabienne.aumasson@koerich.lu

**AIDE-MÉMOIRE des conditions d'admissions détaillées du poste de
agent technique (m/f),
occupé(e) à raison de 100% d'une tâche complète,
pour les besoins du Service Technique**
sous le statut du fonctionnaire communal - groupe de traitement B1 - sous-groupe technique

Son rôle/tâches afférentes au poste (description non exhaustive) :

- Coordination du Service des Régies
- Suivi des autorisations de bâtir
- Suivi et surveillance des chantiers privés et communaux
- Gestion et suivi du registre des immeubles
- Gestion et suivi de la maintenance des bâtiments communaux
- Coordination des travaux de mise en sécurité
- Assistance générale aux dossiers du service technique
- Rédaction de divers courriers

La description/énumération des tâches reprise ci-dessus n'a pas vocation à être exhaustive et pourra faire l'objet de modifications suivant les besoins du service.

Conditions d'admissibilité et d'études :

- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- les candidats doivent être détenteurs soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires classiques, soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques/générales, soit du diplôme de technicien, soit d'un brevet de maîtrise, soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le Ministre ayant l'Education Nationale dans ses attributions.
- soit avoir réussi à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement recherché ;
- soit d'ores et déjà bénéficier d'une nomination définitive dans le groupe de traitement recherché auprès d'une administration communale, de l'Etat ou d'un syndicat intercommunal ;

Aptitudes souhaitées :

- Autonome, dynamique, polyvalent, flexible
- Esprit d'initiative, d'organisation et sens de responsabilité
- Faire preuve de rigueur et d'un sens de l'organisation et de la coordination
- Capacité élevée de travail en équipe à travers le respect de l'autorité et de la hiérarchie en place
- Faire preuve d'ouverture, être ouvert au changement, à l'innovation et à la diversité

Pièces à joindre à la candidature :

- 1) Demande d'emploi/lettre de motivation (veuillez indiquer la référence 32/CIRC)
- 2) Curriculum vitae détaillé avec photo récente
- 3) Extrait récent de l'acte de naissance
- 4) Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 5) Extrait récent du casier judiciaire (bulletin N° 3)
- 6) Copies des diplômes d'études et des certificats de qualification professionnelle requis
- 7) Une preuve de réussite de l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1 – sous-groupe technique, ou le cas échéant de la nomination définitive dans le groupe de traitement recherché

La demande devra en outre nécessairement indiquer un numéro de téléphone ainsi que l'adresse exacte du candidat. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins de la Commune de Koerich ; 2, rue du Château ; L-8385 Koerich pour le 15.08.2024 au plus tard.

Examen médical d'embauche :

Le nouveau titulaire devra, au besoin, se soumettre, avant d'entrer en fonction, à un examen médical d'embauche auprès du médecin du travail compétent. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au nouveau titulaire en temps utile.

Pour toute question susceptible de se poser dans le cadre du présent aide-mémoire, nous vous prions de bien vouloir contacter Mme Fabienne Aumasson par tél. : 288 355 236 ou via courriel : fabienne.aumasson@koerich.lu